



CHASSE AU TRÉSOR DANS LES VITRINES DÉOLOISES

Du 23 août au 13 septembre 2025

Préambule

Dans le cadre de l'évènement des Médiévales organisé par la ville de Déols, qui se déroulera les 30 et 31 août prochain, la collectivité souhaite mettre en place une animation ludique et participative en partenariat avec les commerces et entreprises déolois.

Article 1 – Objectif de l'animation

L'animation « Chasse au trésor dans les vitrines déoloises » vise à :

- Dynamiser le centre-ville et les zones d'activités de Déols pendant les Médiévales (30-31 août 2025),
- Attirer du public dans les commerces et entreprises partenaires,
- Favoriser une ambiance festive et participative,
- Valoriser l'implication des commerçants dans la vie locale.

Article 2 – Principe du jeu

- Chaque commerce ou entreprise participant dissimule une figurine de chevalier dans sa vitrine ou dans son espace d'accueil.
- Les passants (adultes ou enfants) sont invités à la chercher.
- Lorsqu'un participant découvre une figurine (sans la prendre), le commerçant lui remet un morceau de puzzle.
- Une fois tous les morceaux collectés, le participant peut assembler le puzzle qui devient le « trésor final » dans la limite de 100 exemplaires disponibles.
- Après la date limite du jeu, fixée au 13 septembre 2025, les joueurs à qui il manquera jusqu'à 5 pièces pourront se rendre en mairie pour compléter leur puzzle.

Article 3 – Engagement des participants

En adhérant à l'animation, chaque commerçant s'engage à :

- Cacher la figurine fournie dans sa vitrine ou espace d'accueil dès le 23 août 2025 et jusqu'au 13 septembre 2025 inclus,
- Remettre un morceau de puzzle à chaque participant qui découvre la figurine dans sa vitrine (dans la limite des stocks fournis soit 85 pièces),
- Conserver le matériel dans de bonnes conditions et signaler tout dysfonctionnement à l'organisation.





Article 4 – Fourniture du matériel

Le matériel suivant sera fourni par la mairie de Déols :

- Une figurine de chevalier par commerce,
- 85 morceaux de puzzle,
- Un exemplaire du règlement pour le commerçant,
- Un support de communication (affiche, visuel à apposer, etc.).

Aucun coût n'est à la charge des participants et des commerçants.

Article 5 – Communication

L'animation fera l'objet d'une campagne de communication coordonnée par la Ville de Déols (réseaux sociaux, affiches, flyers, signalétique...).

Les commerces participants pourront relayer librement l'animation sur leurs propres canaux.

Article 6 – Responsabilité

- Chaque commerce est responsable de la surveillance de la figurine et de la distribution des morceaux de puzzle pendant ses heures d'ouverture.
- La figurine devra être restituée à la mairie à la fin de l'action commerciale.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation du matériel fourni.

Article 7 – Liste des participants

Les Aiguilles Ensœurcellées (7 Route d'Issoudun 36130 Déols)

Méca Auto 36 (53 bis Rue de l'Égalité 36130 Déols)

Boulangerie de l'Horloge (12 Avenue du Général de Gaulle 36130 Déols)

Boulangerie de l'Église (22 place Carnot 36130 Déols)

Chaussures Monique (15 Route d'Issoudun 36130 Déols)

Tissu des Ursules (Avenue Gustave Eiffel 36130 Déols)

Menuiserie Levoux (ZA des champs du bois, Rue Sylvain Rebrion 36130 Déols)

AXA Assurance et Banque (84-86 Route d'Issoudun 36130 Déols)

Délicat'Institut (12 Route d'Issoudun 36130 Déols)

Créatif (14 place Carnot 36130 Déols)

Les Trois Roys (31 Avenue du Général de Gaulle 36130 Déols)

Qipao (Galerie Carrefour Market, Avenue Gustave Eiffel 36130 Déols)

A2IR (12 Rue de Robinson 36130 Déols) --> **à partir du 26/08/2025**

Le Carré d'As (1 place Carnot 36130 Déols)

Équiland (57 Avenue du Général de Gaulle 36130 Déols)

Beer'Berry (35 Rue Sylvain Rebrion 36130 Déols)





Dekra Déols (32 bis Avenue du Général de Gaulle 36130 Déols)

Musée de Déols (Rue de l'Abbaye 36130 Déols)

Médiathèque de Déols (Rue Paul Langevin 36130 Déols)

Espace Art et Culture de Déols (Passage Clos Notre Dame 36130 Déols)

Mairie de Déols (2 Avenue du Général de Gaulle 36130 Déols)

Article 8 – Coordonnées de l'organisateur

Pour toute question ou signalement, merci de contacter M. Alexandre BALLEREAU (Chargé de mission à la Ville de Déols)

alexandre.ballereau@ville-deols.fr

06 80 42 67 15

